MAIRIE DE PARIS

Communiqué de presse - Vendredi 18 décembre 2015

L'agence de notation Fitch confirme la note de la Ville de Paris à « AA »

A l'issue de sa revue semestrielle, l'agence de notation FitchRatings a précisé, vendredi, qu'elle maintenait la note de la Ville de Paris à son niveau actuel.

La Ville de Paris conserve sa note « AA » auprès de l'agence de notation, meilleure note possible pour une collectivité locale française, signe de sa solidité financière et de la qualité de sa gestion.

L'agence souligne que la note de la Ville de Paris repose sur des performances solides, une bonne flexibilité budgétaire et un endettement modéré.

La Ville de Paris continue à bénéficier de la faveur des investisseurs, comme ce fut le cas lors de ses dernières levées de fonds. Depuis le début de l'année 2015, le taux moyen d'emprunt de la Ville est de 1,59% contre 1,91% pour l'année 2014.

Cette situation permettra à la Ville de conforter l'effort d'investissement nécessaire au maintien de la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens, comme elle le prévoit dans son budget primitif 2016 qui a été adopté en début de semaine par le Conseil de Paris.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr